



6 janvier 2022

Coronavirus (COVID-19)

Mesures pour la reprise des cours le 10 janvier

Le canton du Valais a arrêté les mesures de lutte contre la propagation du Coronavirus pour la rentrée scolaire. Tous les enseignants devront porter le masque en tout temps. Le port du masque sera obligatoire pour tous les élèves, étudiants et apprentis, de la 5H jusqu'au Secondaire II. De la 1H à la 4H, les élèves seront testés dès la confirmation de trois cas positifs dans une classe. Une importance particulière sera accordée à l'aération régulière des salles de classe. Ces mesures sont en vigueur durant quatre semaines, soit jusqu'au 4 février au soir.

Pour faire face à la forte progression du variant Omicron, le canton du Valais a arrêté les mesures pour la reprise du 10 janvier prochain.

Dans tous les degrés, les enseignants porteront le masque, aussi bien en classe que dans les espaces communs. La vaccination est en outre fortement recommandée. Une attention particulière sera portée à l'aération régulière – plusieurs fois par leçon – des salles de classe. L'Etat du Valais demande également aux écoles de généraliser l'installation de capteurs de CO2. Les personnes présentant des symptômes sont instamment priées de rester chez elles et de se faire tester dans les meilleurs délais.

A l'école primaire, les élèves portent le masque dès la 5H. Des tests de flambées seront effectués de la 1H à la 4H. Le seuil de flambée a été fixé à trois cas positifs dans une même classe et pourra être adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Au cycle d'orientation (CO) et au Secondaire II, tous les élèves portent le masque. Les tests répétitifs au CO sont ainsi abandonnés. En cas de flambée dans une classe, les parents sont informés par courrier et invités à recourir à des autotests.

Les camps sportifs avec nuitées dans le cadre scolaire sont reportés d'au moins quatre semaines. Les journées sportives ou culturelles ont toujours lieu, avec l'application d'un plan de protection ad hoc.

Ces mesures sont en vigueur durant quatre semaines, soit jusqu'au 4 février au soir. Elles pourront être réévaluées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Dans les écoles du degré tertiaire, les étudiants termineront le semestre en présentiel. Les mesures mises en place avant les vacances subsistent, y compris le port du masque.

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement, 027 606 42 05

Tanja Fux, cheffe du Service de la formation professionnelle, 027 606 42 55

Yves Rey, chef du Service des hautes écoles, 027 606 41 45